

COMPLET



Séjour Hiver 2026



La Caisse des Ecoles du 7ème propose pour les vacances d'hiver 2026, un séjour au ski pour les enfants habitant ou scolarisés dans le 7ème arrondissement

Dates : Du 22 au 28 février 2026, 7 jours

Organisme : ODCVL

Transport : Voyage en TGV jusqu'à Evian, puis bus jusqu'au centre.

Le centre « Le Mont Chalon » est situé à moins de 700 m de la télécabine donnant accès au domaine skiable de Thollon-les-Mémises. Sanitaires dans chaque chambre 4 à 8 lits par chambre, salle d'activités.

Séjour à Thollon-Les-Mémises

HAUTE SAVOIE



Activités : 6/11 ans « Koh Lanta des neiges »

- ❖ Au programme : Demi-journées de ski alpin avec des moniteurs ESF qualifiés.
- ❖ Winter Games 2026 : Défis rigolos et sportifs
- ❖ Réalisation de bonhomme de neige
- ❖ Soirées animées, jeux et veillées amusantes comme le blind-test, le loup-garou...

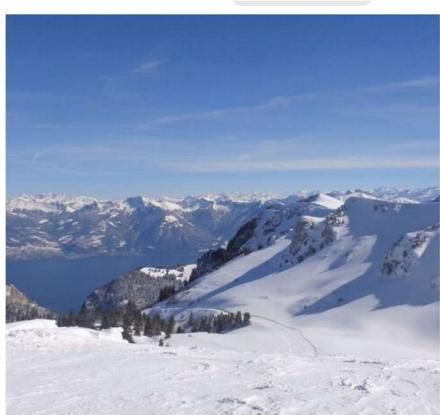


12/17 ans « Ski fun en Haute Savoie »

- ❖ Au programme du ski alpin durant 5 journées dont 5 séances de 2h00 encadrées par des moniteurs professionnels ;
- ❖ Grands jeux de neige, glissades en luge, balade dans la station
- ❖ Veillées animées chaque soir par notre équipe.

Tarifs : Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial

T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10
161.00 €	231.00 €	308.00 €	392.00 €	455.00 €	518.00 €	553.00 €	595.00 €	623.00 €	651.00 €



Modalités d'inscription :

Les inscriptions débuteront Le mercredi 7 janvier 2026 à la Caisse des Ecoles du 7^{ème} : 116, rue de Grenelle, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99), le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30.

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription :

Carnet de santé de l'enfant à jour + 1 photo d'identité + 1 timbre + attestation de sécurité sociale + carte de mutuelle + assurance périscolaire + certificat médical d'aptitude aux sports et de non contagion.

Acompte de 50% du prix du séjour : (le solde est à régler 15 jours avant le départ).

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ, 60€ de frais de dossier dans tous les cas seront retenus du remboursement.